



COMMUNIQUE DE PRESSE

Sans papiers, répression pendant l'été

La Fédération de l'Education, de la Recherche et de la Culture s'indigne de l'escalade répressive que le gouvernement déploie à l'encontre des sans-papiers à la faveur de la torpeur estivale.

A Amiens, la chute du petit Ivan, tentant de fuir avec son père la police venue interpellier la famille russo-tchéchène à domicile, est la conséquence manifeste d'une accentuation de la répression. Quoi qu'en dise le ministre de l'Identité Nationale, la famille DEMSKY et le petit Ivan sont victimes d'un acharnement résultant des objectifs chiffrés qu'il a lui-même fixés : 125 000 interpellations et 25 000 expulsions par an. L'attribution d'une autorisation provisoire de séjour de six mois aux parents DEMSKY est d'autant plus dérisoire, que la loi prévoit d'accorder un titre de séjour «vie privée et familiale» autorisant à travailler quand *«l'état de santé nécessite une prise en charge médicale dont le défaut [entraînerait] des conséquences d'une exceptionnelle gravité»* (art. L.313-11-11 du CESEDA).

A Lille, les sans-papiers en grève de la faim depuis le 15 juin, désespérés par une préfecture qui a dénoncé unilatéralement un accord conclu en 2004, ont été expulsés par la police, le 1^{er} août, de la bourse du travail où ils étaient accueillis depuis le 25 juillet. Subissant insultes et violences, dispersés vers Lesquin, Bordeaux, Rennes, Toulouse..., promenés d'hôpitaux en commissariats, certains mis en rétention administrative en vue de leur expulsion, les grévistes de la faim se sont, pour certains, même vu interdire l'accès aux centres de soins. Après soixante jours de jeûne, les séquelles peuvent être graves et irréversibles.

Le ministre Hortefeux a beau prétendre que la politique anti-immigrés du gouvernement n'a connu aucune accélération : la presse a rendu publique une circulaire préfectorale qui prouve le contraire. On ne peut que s'inquiéter d'une politique que le ministre Hortefeux veut conduire *« douze mois sur douze »* à l'image de ce qui se passe en août 2007.

La FERC-CGT exige la fin des interpellations à domicile et des violences policières, et la régularisation des sans papiers.

Montreuil, le 14 août 2007